



Assemblée Générale
du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

Mercredi 30 septembre 2020

POUVOIR

La Ville-Santé dene pouvant être présente
lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2020 donne pouvoir à
Madame, Monsieur ¹.....de la Ville-Santé de.....
pour voter en son nom ce jour.

Fait à, le

Signature :

Nom :

Fonction/délégation :

Nous vous remercions de bien vouloir retourner ce document avant **le 25 septembre 17h** (date limite)
au secrétariat du RfVS secretariat@villes-sante.com et d'adresser une copie à la Ville-Santé qui vous
représentera.

N.B : Art 6 : Tout membre peut se faire représenter en donnant un pouvoir, chaque membre ne peut
cependant détenir plus d'un pouvoir.

¹ *Il vous est possible de ne pas désigner de représentant. Votre pouvoir sera alors distribué au moment de l'AG.*